

## Assurer le confort et la santé des usagers

### Comment garantir une bonne qualité de l'air intérieur ?

Utiliser des matériaux de construction, de revêtement, d'ameublement, ..., peu émetteurs de polluants (tels que les composés organiques volatils).  
Veiller aux performances du dispositif de ventilation.

### Comment assurer aux usagers un confort visuel satisfaisant ?

Privilégier l'éclairage naturel des locaux.  
Intégrer des critères de confort visuel dans la conception des locaux, le choix des matériaux de revêtement ainsi que des équipements.

### Comment assurer aux usagers un confort thermique satisfaisant ?

Une bonne conception thermique du bâtiment doit permettre d'éviter les surchauffes estivales, les « courants d'air », ..., tout en limitant les consommations d'énergie.



## Penser cet équipement sur le long terme

### Comment tenir compte des besoins de la commune aujourd'hui et demain ?

Mener au préalable une réflexion sur l'élaboration d'un projet de développement communal, permettant d'identifier les besoins et d'aider à la programmation des aménagements et équipements.

### Comment éviter que les locaux deviennent inadaptés en cas d'une évolution des besoins ?

Prévoir des surfaces modulables.  
Envisager dès la conception une extension ultérieure éventuelle de l'équipement.



### Comment prévoir la « fin de vie » de cette construction ?

Retenir des matériaux et des procédés de construction facilitant la déconstruction sélective, permettant de récupérer les matériaux en vue de les réutiliser ou de les recycler.

## Pour aller plus loin

Des méthodologies pour « chantier propre » développées avec l'ADEME :

- la démarche de chantier vert développée par la Région Provence Alpes Côte d'Azur : [www.chantiervert.fr](http://www.chantiervert.fr)
- les éco-gestes recensés par le Conseil régional de Picardie [www.cr-picardie.fr](http://www.cr-picardie.fr)

Un guide pouvant aider à la réflexion : la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE), accompagnée de référentiels de certification [www.assohqe.org](http://www.assohqe.org)

# QU'EST CE QU'UN ÉCOÉQUIPEMENT

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Morbihan

Réduction de la facture énergétique, reconquête de la qualité de l'eau, construction d'un cadre de vie agréable, contribution à une démarche locale de développement durable, ...

Aujourd'hui, nombreuses sont les raisons pour les collectivités d'intégrer dans leurs projets des préoccupations environnementales.

De méthodes en labels, d'expériences pilotes en prototypes, la qualité environnementale des bâtiments a fait l'objet depuis plusieurs années de réflexions et d'expérimentations qui peuvent aujourd'hui éclairer les choix des élus dans un projet de création ou de réhabilitation d'une construction.

Concevoir un "éco-équipement", ce n'est pas seulement veiller aux économies d'eau et d'énergie, mais aussi prendre en compte son intégration au projet urbain communal et l'inscrire sur le long terme....



## Objectifs

Minimiser l'impact sur l'environnement des nouvelles constructions :

- En tenant compte de l'ensemble des thèmes environnementaux.
- En lien avec les réflexions architecturales et urbanistiques.
- Tout au long de la vie du bâtiment.

## Economiser l'espace

### Comment contribuer à maîtriser le développement urbain ?

Envisager la réhabilitation d'un bâtiment existant, une implantation dans une "dent creuse" en secteur urbanisé. À défaut, préférer un site en centre bourg, en continuité du tissu urbain actuel.

Privilégier les formes compactes, éviter le plain-pied systématique.

Limiter l'emprise des stationnements, envisager leur mutualisation avec un commerce ou un équipement voisin.



Médiathèque - QUEVEN

## Gérer les déplacements

### Comment favoriser l'accès par les transports en commun ?

Choisir le lieu d'implantation de l'équipement en fonction de la desserte par les transports en commun.

À défaut, engager des démarches auprès du gestionnaire des transports en commun pour mettre en place une nouvelle desserte.



### Comment favoriser l'accès par des modes "doux" de déplacement ?

Planter l'équipement en zone urbaine, ou en continuité directe du bourg.

Prévoir la desserte par des cheminements pour cyclistes ou piétons.

### Comment inciter les usagers de l'équipement à utiliser les modes de déplacement alternatifs à la voiture ?

Mener des actions de sensibilisation et d'information inscrites dans la durée, en commençant avant la mise en fonction de l'équipement. Limiter les espaces de stationnement, tout en incitant (par des aides financières, une mise à disposition de matériel, ...) au recours aux transports en commun, au vélo, ou à la marche à pied.

Prévoir des abris, anneaux et appuis pour la fixation des vélos.



Salle "La Lucarne" - ARRADON

## Tenir compte du paysage et du patrimoine local

### Comment assurer l'intégration paysagère du bâtiment et la cohérence avec le patrimoine bâti local ?

Assurer une continuité dans la forme urbaine, permettant également de structurer des espaces publics de qualité.

Veiller à la pérennité des matériaux choisis.

Soigner les aménagements extérieurs.

### Comment prendre en compte les éléments naturels ?

Préserver et valoriser les éléments naturels tels que cours d'eau, haies et talus bocagers, faune et flore remarquables.

Privilégier des plantations d'essences locales adaptées et variées.



Salle de sports - PORT-LOUIS

## Préserver la ressource en eau



Maison de retraite - SARZEAU

### Comment minimiser l'impact de la construction sur la gestion des eaux pluviales et sur les cours d'eau ?

Penser l'implantation du bâti et les aménagements extérieurs de façon à :

- éviter l'artificialisation des cours d'eau existants,
- choisir des revêtements de sol perméables (notamment pour les trottoirs, les stationnements), favorisant l'infiltration des eaux sur place,
- limiter les besoins en arrosage et entretien des espaces verts.

### Comment minimiser les consommations d'eau de mon équipement ?

Prévoir la récupération des eaux de pluie, a minima en vue de l'utiliser pour l'arrosage et le nettoyage, mais également pour les sanitaires ; les dispositifs de récupération devront faire l'objet d'une intégration paysagère soignée.

## Minimiser les nuisances sonores



Salle multi-sports - PLAUDREN

### Comment minimiser le bruit généré par le chantier de construction ?

Informers les riverains, choisir des techniques et des matériels moins bruyants, adapter l'organisation du chantier (emplacement des engins bruyants, pratiques, horaires).

### Comment améliorer le confort acoustique des usagers ?

Limiter l'émission et la propagation du bruit grâce à un choix judicieux du mobilier, des appareils, des matériaux et des formes architecturales.

## Maîtriser les consommations d'énergie

### Comment réduire les consommations d'énergie de mon équipement ?

Penser l'implantation et la forme du bâtiment pour minimiser les déperditions thermiques, tout en évitant les surchauffes estivales.

Utiliser des matériaux aux performances thermiques élevées, tout en tenant compte du bilan environnemental global (production, transport, mise en œuvre, utilisation, démolition).

Installer des équipements sobres en énergie, des dispositifs économes pour l'éclairage intérieur comme extérieur.



Médiathèque - PLUHERLIN